



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome II (1854)**

Situation : Le village est situé sur le premier plateau du Mont-Jura. Aussi dénommé parfois *Creysiacus*, *Castrum*, *Castellum Creysiaci*, *Crescia*.

Village autrefois qualifié de bourg, arrondissement de Lons-le-Saunier ; canton et bureau de poste d'Orgelet ; perception de Présilly ; succursale ; à 10 km d'Orgelet et 18 km de Lons-le-Saunier.
Altitude 446 m

Le territoire est limité au nord par Rosay et Augisey, au sud par Loysia et Pymorin, à l'est par Pymorin, Rothonay et Augisey, à l'ouest par Rosay et Loysia. La Crochère, la Perrière, la Rippe des Bellat, la Côte des Bans, chez les Millet, chez les Guyon, la grange Belle-Brune, la Rippe-Carreux, Rière-Fontaine, les Rippes de la Rochette, devant chez Gauthier, chez les Vincent, chez les Froissard, chez les Goudet, chez Callieu, sont des hameaux et maisons isolées qui font partie de la commune.

Il est traversé par les chemins de grande communication n° 4, de Lons-le-Saunier à Montfleur, et n° 2, d'Orgelet au Miroir ; par les chemins vicinaux tirant à Rothonay, à Pymorin, à la Crochère et à Vincelles ; par les ruisseaux de Belle-Brune et de Cressia.

Il se divise en plusieurs quartiers. Les maisons d'une apparence assez propre, sont construites en pierres et couvertes en tuiles creuses, avec des toits très plats.

Population : en 1790, 1000 habitants ; en 1846, 931 habitants ; en 1851, 891 habitants, dont 446 hommes et 445 femmes ; population agglomérée, 750 habitants ; population spécifique par kilomètre carré, 59 habitants ; 208 maisons, savoir 84 à La Combe, 35 à La Crochère, 59 à La Perrière, 3 aux Rippes de La Rochette, 1 aux Rippes de Callieu, 1 à la Grange de Belle-Brune, 6 aux Rippes des Vincent, 9 aux Rippes des Gauthier et 3 aux Rippes des Bellat ; 209 ménages. En 2002 : 259 habitants.

Etat-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1793. Antérieurement, les paroissiaux à consulter sont ceux de Charchilla. Vocabulaire : Saint Pierre.

La série communale est à la mairie, reliée depuis 1813. La série du greffe déposée aux archives départementales a reçu les cotes 3 E 2963 à 2967, 3 E 7873 et 3 E 10395 à 10397. Tables décennales : 3 E 1233 à 1241.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 408-409, 5 Mi 1222, 2 Mi 952, 5 Mi 12-13 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1833 il porte sur 879 Ha 50 a, divisés en 2899 parcelles. 228 Ha 21 a en terres labourables, 209 Ha 70 a en pâtures, 175 Ha 56 a en bois, 136 Ha 14 a en prés, 70 Ha 54 a en friches,

murgers et rochers, 34 Ha 27 a en prés-bois, 11 Ha 24 a en broussailles, 1 Ha 63 a en sol et aïssances des maisons et 1 Ha 86 a en jardins.



Le sol, montagneux et peu fertile, produit du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, des betteraves, du chanvre, des fruits, du foin et des fourrages artificiels.

Le produit des céréales suffit à la consommation. On importe le vin.

Le revenu réel des propriétés est de 3 pour cent.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des cochons et des volailles. 10 ruches d'abeilles.

On trouve sur le territoire de la marne qu'on commence à utiliser pour l'amendement des terres, du minerai de fer, dont l'exploitation a été abandonnée depuis quarante ans, des carrières de tuf exploitées, des carrières de pierre à bâtir et de taille de première qualité, dans lesquelles trente-trois ouvriers sont continuellement occupés, de la pierre à chaux ordinaire et hydraulique. La pierre de taille est susceptible de recevoir le poli et imite les beaux marbres. Sa couleur est blanche ou bleue avec veines jaunes.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés d'Orgelet et de Cousance.

Foires : Il y a trois foires, fixées au deuxième mardi des mois de mai, juillet et novembre. On y vend du bétail de toute espèce, si ce n'est des chevaux, et des étoffes, de la cordonnerie, etc.

Les patentables sont 2 aubergistes, 1 menuisier, 2 maîtres tailleurs de pierre, 2 merciers, 2 maréchaux-ferrants et 1 cordonnier.

L'agriculture, les travaux des carrières et la maçonnerie forment la principale occupation des habitants.

Ils fabriquent en outre des ruches d'abeilles, dont ils approvisionnent le département. Le produit de cette industrie s'élève à 1000 fr. au moins chaque année.

Il y avait autrefois un moulin sur le ruisseau de Belle-Brune, qu'on a laissé tomber en ruine, et une tuilerie qui a été démolie en 1858.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère, une maison d'école des filles, contenant le logement de l'institutrice et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 100 élèves ; une maison commune en ruine, 4 fontaines avec abreuvoirs, 2 lavoirs couverts, et 448 Ha 63 a de pâtures, friches bois-taillis et broussailles, d'un revenu cadastral de 2056 fr.

L'école des garçons, dirigée avec le zèle le plus louable par M. Bourgeois, est tenue dans une maison louée par la commune ; elle renferme le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 120 élèves.

Bois communaux : 229 Ha 82 a, dont 6 Ha 89 a sont coupés annuellement. Essences dominantes chêne, charme et hêtre.

Bureau de bienfaisance : revenu ordinaire, 500 fr.

NOTICE HISTORIQUE

La vallée du Suran a été chantée par Fontanes dans son Poème des Vergers. Resserrée entre deux chaînes de montagnes, aux croupes arrondies et boisées, son aspect a quelque chose d'austère, de mélancolique.

Cressia et son château en ferment l'entrée au nord ; les pics vaporeux des bords de l'Ain en bornent l'horizon au sud. Le druidisme régna longtemps sans partage dans ce mystérieux bassin. Ses empreintes n'ont point encore complètement disparu du village dont nous esquissons l'histoire. Entre l'église et la montagne à l'ouest, s'étend un espace couvert de ronces et parsemé de quelques arbres, qu'on appelle en *Charnay* ; à côté est un pré dit en *Juvet*, dans lequel la tradition place un ancien couvent, dont un curieux de l'endroit cherchait les cloches, il n'y a pas longtemps. Les fouilles faites à cette occasion mirent au jour les fondations d'un édifice. Nous sommes très disposé à croire que le prétendu couvent de *Juvet* n'était autre chose qu'un temple élevé à Jupiter, et que le bois de *Charnay* servait de demeure aux prêtres gaulois chargés de le desservir. Le sommet de la montagne qui est au nord du château, se nomme au *Diévan*. Ce mot paraît dériver de *Diviana*, synonyme de *Diana*, Diane. Il est d'autant plus probable que Diane reçut des hommages sur la pointe de ce rocher, que *Cressia* semble tirer son étymologie de *Crescens*, surnom de Diane, considérée comme la lune. La vouivre, qui chaque soir sortait du château

pour aller se désaltérer à la poétique source de Belle-Brune, est un être fabuleux qui rappelle des croyances tout-à-fait celtiques. M. D. Monnier pense que des colons, venus du fond de l'Italie, après la conquête de la Gaule par les Romains, ont occupé le val du Suran. Nous ne sommes pas éloigné de partager son opinion. La grande voie d'Agrippa, de Lyon au Rhin, par Curny, Graveleuse et Rosay, a été reconnue par tous les archéologues. De Rosay, elle jetait un rameau sur Orgelet, qui traversait Cressia et Rothonay. Cette route est appelée la *Vie de Rosay*. Nous en avons reconnu la trace sur plusieurs points. En sortant de Cressia pour se diriger à l'est, elle faisait un coude au hameau de la Crochère, et passait entre le château actuel et une montagne appelée au *Châtelet*. Il est présumable qu'une tour fortifiée fut construite sur cette montagne, pour défendre le passage, et que les chaumières qui se sont groupées à l'entour, ont donné naissance au hameau de la Crochère. Le séjour du peuple-roi à Cressia, est prouvé par les médailles qu'on y rencontre. Nous avons vu une pièce en argent, trouvée récemment, ayant pour légende d'un côté, *Pautilla Augusta*, et au revers, *Venus victrix*. L'histoire se tait pendant plusieurs siècles sur l'existence de ce village. Il faisait partie des domaines du comte Bernon, fondateur de l'abbaye de Gigny, et fut compris dans la dotation de ce monastère. Par un acte daté de l'an 1226, Ponce, prieur de Gigny et ses religieux, firent une association avec Etienne, comte de Bourgogne, par lequel ils cédèrent à ce prince le lieu de Cressia, *Creysiacus*, condition que tous les revenus à en provenir se partageraient par moitié entre eux, à l'exception des dîmes et des droits ecclésiastiques qu'ils se réservèrent, et que les sentences de justice seraient rendues par les officiers des religieux et exécutées par le prévôt du comte. Etienne s'engagea à ne recevoir et à ne retenir sur le terrain inféodé aucun colon sans le consentement du prieur. Il jura avec son fils, Jean de Chalon, qu'il protégerait l'abbaye et ses domaines, et que ni lui ni son fils ne prétendraient jamais à la propriété du château. Jean de Chalon ratifia cette convention en 1264, et cependant elle ne fut jamais exécutée car les droits temporels des religieux sur Cressia étaient complètement mis en oubli à la fin du XIII^e siècle.



Seigneurie : Les seigneurs de Cressia avaient la justice haute, moyenne et basse, avec tous les droits qui y étaient inhérents ; la banalité des moulins, des cours d'eau, la chasse et la pêche exclusives, la propriété des forêts, etc. Les habitants du bourg furent seuls affranchis de la main-morte, au XIV^e siècle. Les autres quartiers restèrent main-mortables. Ce fief commença, au XVI^e siècle, à porter le titre de baronnie.

Seigneurs : Jean de Chalon l'Antique inféoda Cressia à l'illustre maison de Cohigny, et ne se réserva que la suzeraineté, comme une dépendance de la terre d'Orgelet. Hugues, fils d'Humbert III, sire d'Andelot, se qualifiait, en 1250, de seigneur de Cressia et de Civria. Humbert, son fils aîné, vivait en 1266. Il laissa deux enfants. Polis eut Cressia, et Guillaume, Civria. Polis habitait le château de Cressia en 1307. En mourant, il légua sa fortune à Isabeau de Forcalquier, fille aînée de Gérard de Sabran, dit de Forcalquier. Cette dame épousa Etienne de Coligny 1er, sire d'Andelot et de Jasseron, et lui porta Cressia en dot. Ce seigneur testa, en 1313, et fut inhumé dans l'église de l'abbaye du Miroir. Béraud de Coligny, dit d'Andelot, le plus jeune de ses fils, eut dans son lot Cressia et Beaupont, et fit hommage du premier de ces fiefs au seigneur d'Orgelet, en 1335. Il fut lieutenant du comté de Bourgogne et gouverneur général des domaines du comte d'Auxerre. Il avait épousé en premières noces Alix de Belvoir, dont il n'eut pas d'enfants, et en secondes noces Sibille de Présilly, qui le rendit père de Jean, seigneur de Beaupont, de Renaud, seigneur de Cressia, et de plusieurs autres enfants.

Renaud de Coligny, dit d'Andelot vivait en 1390. Il fit à cette époque son hommage de vassal au duc Philippe-le-hardi, qui tenait Orgelet par confiscation. Il fut marié en premières noces avec Clémence de la Palu, fille de Pierre, seigneur de Richemont, dont il eut Jean, seigneur de Cressia, et en secondes noces avec Guye, dame de Châtillon-Guyotte. De ce mariage vinrent Béraud, Poncet, et Jeanne de Coligny ou d'Andelot, épouse de Jacques-Antoine de Grammont, dit de Joux.

Jean de Coligny ou d'Andelot, seigneur de Cressia et de Beaupont, suivit le comte de Nevers dans le voyage qu'il fit en Hongrie, et mourut à Nicopolis en 1396, laissant de Simone de Tournon, son épouse, un seul fils, nommé Henri, mort sans alliance en 1407. Béraud de Coligny, frère consanguin de Jean, succéda à Henri, son neveu, et mourut en 1411, sans laisser de postérité.

Jeanne, sa sœur devint son héritière. M. de Grammont ayant refusé, au nom de son épouse, de prêter serment de fidélité au duc de Bourgogne, ce prince, en sa qualité de seigneur d'Orgelet, fit saisir par

commise la terre de Cressia, et ne la restitua qu'après avoir obtenu, en 1423, la soumission de son vassal. Guy de Grammont, fils des précédents, céda, moitié de gré, moitié de force, ses droits sur Cressia, à Jacques de Coligny, 1er de nom, dit vulgairement Jacquemard. Ce seigneur avait aussi suivi le comte



de Nevers en son voyage de Hongrie et s'était trouvé à la bataille de Nicopolis, en 1396. A son retour, il épousa Huguette de la Baume, fille aînée et héritière de Humbert de la Baume, seigneur de Fromentes, et de Catherine de Luyrieux. Il fut l'un des gentilshommes qui allèrent au-devant de l'empereur Sigismond en 1415, et qui l'accompagnèrent jusqu'à Paris. Il suivit le duc de Bourgogne avec 20 écuyers, lorsque ce prince vint, en 1420, demander justice au roi du meurtre de son père. Il fit son testament au château d'Andelot, le 27 février 1455, en exprimant le vœu qu'on l'inhumât dans l'église de l'abbaye du Miroir, à côté de ses ancêtres, et qu'on lui fit de somptueuses funérailles, en y invitant 400 chapelains. Il eut de son mariage Claude, seigneur de Cressia, mort sans alliance avant 1444, et Etienne, qui succéda à son frère. Ce dernier suivit le duc Charles-le-Téméraire dans toutes ses entreprises militaires, et mourut sans être marié, après 1482. Ses biens passèrent à Lourdin de Coligny, dit de Saligny, qui fit hommage du fief de Cressia en 1499, au baron d'Orgelet. Jacques de Coligny, quatrième fils de Guillaume II, seigneur d'Andelot, et de Catherine, dame de Saligny, fut substitué à Lourdin de Coligny, son frère, dans tous les biens de la maison de Saligny. Il mourut en 1510, fort âgé, laissant d'Isabeau de Ternant, son épouse, Renaud, seigneur de Saligny, et Claude, baron du Rousset et de Cressia, mort à la bataille de Pavie, au service de François 1^{er}. Claude avait donné Cressia à Renaud son frère, le 2 août 1511; mais il fit annuler cette donation, et vendit cette terre le 11 août 1512, à Philibert de Coligny, son oncle, fils d'Antoine et petit-fils de Guillaume II de Coligny. Philibert de Coligny avait épousé en premières noces, le 9 octobre 1503, Jeanne de Verges, fille de Pierre, seigneur de Thoissia. De cette union naquirent Aimée de Coligny, mariée à François de Nancuisse, seigneur de la Grange, et Gaspard de Coligny, seigneur de Buenc et de Cressia. Gaspard de Coligny, qu'il faut bien se garder de confondre avec le célèbre Gaspard de Coligny, maréchal de France, marié à Louise de Montmorency, épousa le 15 janvier 1532, Denise de Luyrieux, dame de Flacey, fille de Lancelot, seigneur de Beaufort, et de Jeanne de Rye. Il en eut Joachim mort sans alliance, et Philibert II de Coligny, baron de Buenc et seigneur de Cressia, général de la cavalerie au Pays-Bas, sous le duc de Parme. Philibert de Coligny eut de son premier mariage avec Gabrielle de Dinteville, François, mort jeune, Clériadus et Marc de Coligny, baron de Cressia. Marc épousa, en 1598, Catherine le Genevois de Blégny, dont il eut Joachim de Coligny, mort sans alliance. Clériadus de Coligny, marquis de Coligny et d'Andelot, baron de Cressia, succéda à Joachim, son neveu. Il s'était allié, en 1597, à Catherine de Châteauvieux, dame de Cusance et de Verjon. Leurs enfants furent Jacques de Coligny, mort sans alliance en 1629, Joachim et Barbe de Coligny. Joachim de Coligny, marquis de Coligny et d'Andelot, baron de Cressia, épousa à Lyon, le 17 décembre 1644, Jeanne de Talaru-Chalmazel, et mourut sans enfants en 1664. Barbe de Coligny, sa sœur, lui succéda. Cette dame avait épousé, en 1634, Gilbert-Alire de Langheac, V^e du nom, comte de Dalet. De cette union vint Gilbert-Alire de Langheac, VI^e du nom, comte de Dalet, mort au siège de la Rochelle, en 1676, laissant veuve Anne-Louise ou Louise-Françoise de Rabutin, fille aînée de Roger, comte de Bussy, et pour héritier, Marie Roger, comte de Langheac, son fils, mort en 1746, qui eut six filles d'Eléonore, palatine de Dyo-Montperroux. Par acte passé le 15 mars 1710, Marie Roger, comte de Langheac et sa mère, vendirent les terres de Cressia, la Biolée et Loysia, à M. Louis-Marie Michaud de la Tour d'Avenans, seigneur de Lyonna. En 1790, les enfants de M. Michaud émigrèrent, à l'exception d'une seule fille, mariée à M. de Fresne, qui resta en France, et obtint Cressia dans son lot, par suite d'un partage fait avec la nation.

M. de Fresne vendit cette terre en 1795, à M. Moreau, procureur au tribunal de Chalon-sur-Saône, dont le fils aîné, général du génie, habite Paris. Le domaine utile de cette seigneurie, après avoir passé, depuis cinquante ans, entre plusieurs mains, a été vendu en détail par des spéculateurs. M. de Villeran a acquis, depuis quelques années, le château et ses dépendances et y a fixé sa demeure.

Fiefs : Plusieurs arrière-fiefs, notamment ceux dits de Montmoret et de Nanc, relevaient du château de Cressia. L'un d'eux a été possédé pendant plusieurs siècles par la maison de Vaudrey et l'autre par la maison de Laubespin. Plusieurs membres de ces familles se qualifiaient à tort de seigneurs de Cressia.

Château : Le château de Cressia a survécu, comme un des plus beaux et des derniers monuments de l'architecture militaire du moyen-âge dans notre département. Cet édifice, composé des styles de plusieurs époques, frappe par un ensemble grandiose. Il occupe le sommet d'une montagne coupée à pic de trois côtés. Sa forme est celle d'un parallélogramme. La façade principale, tournée à l'est, se compose d'une tour carrée, couronnée par des mâchicoulis et percée d'une porte que défendaient autrefois une herse, un pont-levis et un fossé, et de deux ailes de bâtiment, terminées par deux autres tours carrées, plus petites. L'étage supérieur, soutenu par un portique régissant sur la cour servait de salle des gardes. La face



septentrionale se compose d'un donjon à base quadrangulaire, ayant 14 mètres de chaque côté. Un long bâtiment relie ce donjon à la face orientale. Il servait de galerie et de chapelle. Le rez-de-chaussée et les souterrains étaient occupés par des prisons et des cachots.

La face occidentale se compose d'un bâtiment qui a été ajouté, pour servir de demeure aux habitants du château. Dans la basse-cour au sud, étaient les écuries et les remises. A l'angle sud-ouest s'élevait une grosse tour carrée, en maçonnerie pleine, appelée la Tour du guetteur. La partie supérieure se terminait par une chambre et une galerie, depuis laquelle l'ennemi pouvait être surveillé à une grande distance. Cette tour, à moitié détruite, subsiste encore. Une allée souterraine donnait accès dans la campagne. Les prisons, les cachots, les oubliettes, restent comme un formidable échantillon de la barbarie d'un autre âge. La municipalité de Cressia demanda avec instance, en 1790, au directoire du département, la démolition de ce château, dont la vue seule effrayait les habitants. Heureusement pour l'art, cette pétition ne fut pas accueillie. Un incendie, survenu du 18 au 19 juillet 1859, a détérioré certaines parties de cet édifice ; mais M. de Villeran, propriétaire actuel, homme de beaucoup de goût, a su diriger les restaurations extérieures et intérieures, sans rien changer au caractère du monument. M. Thiaffait, son beau-père, y a réuni une collection de plantes et de minéraux digne, par sa richesse et sa variété, de fixer l'attention des amateurs.

Etat ancien : Au moyen âge, Cressia se divisait en deux parties principales, appelées, l'une le *Bourg* et l'autre la *Ville*, ou la *Combe*. Le bourg était au sud du château, et avait une certaine importance. Il était ceint d'une muraille et fermé par des portes. Il s'y tenait un marché tous les mardis et deux foires par an, qui tombèrent en désuétude à la suite des guerres du XVII^e siècle. Les Chavannes, la Crochère, n'étaient qu'un des faubourgs de ce castrum. L'église paroissiale était selon l'usage général, dans le quartier en plaine, appelé la Combe. Le bourg et le faubourg des Chavannes ont entièrement disparu. Il n'en reste de traces que dans l'intérieur du sol.

Maladrerie : Un hospice pour les lépreux existait dans la contrée dite aux Malatières. Son existence est constatée dans différents testaments des seigneurs de Cressia, du XIV^e siècle.

Evènements divers : Il est probable que les armées de Louis XI ruinèrent le château, puisque la plus grande partie de l'édifice actuel appartient à la fin du XV^e siècle. Du 19 au 24 août 1595, l'armée d'Henri IV, conduite par le maréchal de Biron, prit par composition et occupa cette forteresse. Philibert de Coligny fit d'autant moins de résistance, qu'il était tout dévoué aux intérêts du Béarnais; il était très suspect aux Francs-Comtois. Pendant la guerre de dix ans, Joachim de Coligny affectait la neutralité, mais on le regardait généralement dans la province comme un ennemi. La ville de Salins se trouvant dans la plus grande disette de vivres, ce seigneur offrit de lui vendre 150 chariots de blé, à condition que chaque charretier serait armé d'une arquebuse et que chaque voiture serait escortée par un autre garde aussi armé, dans la crainte que les troupes du marquis de Villeroy ne surprissent le convoi. On supposa que ces trois cents soldats avaient ordre de s'emparer d'une des portes de la ville. On n'a jamais su jusqu'à quel point ces soupçons étaient fondés. Ce qu'il y a de certain, c'est que Louis XIII donna une sauvegarde au marquis de Coligny, et défendit à tous ses chefs de corps de causer aucun dommage à ses terres.

Lacuzon prit souvent position à Cressia, de 1641 à 1660, pour empêcher les ennemis de l'occuper. Le 28 décembre 1673, les Français, après avoir attaqué Conliège, Montaigu et Vernantois, avaient investi les châteaux de Beaufort et de Rosay, Le capitaine Poly, d'Orgelet ayant rassemblé une petite troupe, vint se poster au château de Cressia, pour les repousser, invitant tous ses voisins les plus aguerris et les plus zélés à seconder le mouvement de la défense.

En 1674, Louis XIV exempta ce château de la démolition générale de tous les forts qui restaient encore

debout en Franche-Comté, Il exigea seulement la rupture du pont-levis, le comblement du fossé et la transformation des deux grosses tours rondes qui défendaient l'entrée, en deux tours carrées. En 1677, il envoya en exil dans cette forteresse le fameux comte de Bussy-Rabutin, qui y passa plusieurs années près de sa fille. Ce grand seigneur data de ce lieu un grand nombre de lettres adressées à M^{me} de Sévigné et à la comtesse de Toulangeon. On voit encore la galerie où ce courtisan spirituel, mais médisant, aimait à se promener, et les différents meubles dont il se servit. La route de Lons-le-Saunier à Montfleur et celle d'Orgelet au Miroir, terminées depuis quinze ans, ouvrent un nouvel avenir au village de Cressia qu'elles traversent. Qui sait si le chemin de fer projeté, entre Bourg et Lons-le-Saunier, ne traversera pas même la vallée du Suran ? Dans ce cas, Cressia serait appelé à jouer plus tard un rôle important.



Eglise : L'église de Cressia est dédiée à saint Maurice et à ses compagnons, dont on célèbre la fête le 22 septembre. Elle est orientée et se compose d'un clocher, couronné par une flèche, de trois nefs, d'un chœur rectangulaire ajouté en 1788, et d'une sacristie. La chapelle seigneuriale, dédiée à saint Antoine, était à l'extrémité du collatéral nord. La chapelle au sud était dédiée à la Vierge Marie. La nef est décorée d'arcatures et de pilastres de l'ordre toscan. Le style ogival s'y dessine timidement. On remarque dans cette église, un bon tableau représentant saint Maurice, peint et donné par Mr de Villeran, et une statue équestre de ce même saint, exécutée en 1547, dans un seul bloc de chêne. La paroisse dépendit, jusqu'en 1742, du diocèse de Lyon. Le patronage de la cure appartenait à l'infirmier de Gigny.

Curiosités naturelles : La grotte dite à Jean Mercier, qui traverse la montagne du Diévan, celle en forme d'abîme du bois Chaillot, et la double source du ruisseau de Belle-Brune, méritent d'être visitées.

Bibliographie : Annuaire du Jura, 1847.— *Généalogie de France*, par le P. Anselme. — Dubouchet, *Histoire de Coligny*. — Archives de la préfecture du Jura.—Notes manuscrites de M. le docteur Gaspard, et *Histoire de Gigny*, par le même.